I FRANC LE NUMERO. BI-MENSUEL. — N° 5. 25 OCTOBRE 1941.

La Voix des Belges

BATTUS PARFOIS, ABATTUS JAMAIS

ARCHIVES DU ROYAUME DE BELGIQUE

BG 2594

LA BELGIQUE DEVANT SON DESTIN

Une Première Réforme

Si nous voulons, l'état de guerre ayant pris fin, que la Nation Belge puisse panser et guérir sans tarder toutes ses plaies, puis reprendre son essor vers le progrès et la prospérité, il nous faudra modifier, radicalement parfois, nos institutions, notre organisation, nos méthodes, notre mentalité même. Et la première réforme à opérer est, disions nous, celle des quatre pouvoirs; occupons-nous aujourd'hui des deux premiers: l'exécutif et le législatif.

Si révolutionnaire qu'elle puisse paraître, cette réforme est réalisable sans sortir de la légalité et ceci est non moins essentiel.

En effet, la nation belge est régie par une constitution qui est sa charte fondamentale, et qui doit le demeurer à peine de voir la Belgique sombrer bientôt dans l'arbitraire, l'anarchie, le chaos. A cette Constitution, le Roi et les parlementaires, les magistrats et les officiers, ainsi que les fonctionnaires de tout rang, ont juré fidélité absolue. Et nul d'entre eux, du plus puissant au plus modeste, ne peut forfaire à ce serment sans être réputé traître à son pays.

Est-ce à dire que les dispositions de cette Constitution soient intangibles? Loin de là. Maints amendements y furent apportés déjà au cours des ans, sous l'empire d'inéluctables nécessités. Après la libération du pays, le texte de notre Charte devra de nouveau subir la refonte que les évènements ont prouvé s'imposer impérieusement.

La procédure à suivre dans ce but a d'ailleurs été expressément définie par la Constitution elle-même: le parlement décidant qu'il y a lieu à élection d'une Constituante, laquelle sera appelée à fixer les nouvelles dispositions constitutionnelles projetées. De grâce, cependant, ne jetez pas les bras au Ciel, sous prétexte qu'adopter cette procédure signifierait retourner à la routine exécrée par tout le monde et retomber en plein dans le plus méprisable gâchis parlementaire.

TRANSITION INDISPENSABLE.

On peut aimer ou détester le Parlement actuel. Il n'en reste pas moins que ce Parlement existe, et que c'est devant ce Parlement que le Roi a prêté serment alors que, par contre —trop de Belges paraissent l'oublier— les parlementaires n'ont pas prêté serment au Roi. Le Souverain DOIT donc, comme le fit son auguste Père le 22 novembre 1918 en rentrant à Bruxelles, se représenter devant le Parlement qui reçut son serment solennel «pour rendre compte de ses actes» (c'est l'expression textuelle que le roi Albert employa) et exposer ses vues relativement à la situation du pays, à l'avenir qui s'ouvre devant lui, ainsi qu'aux conséquences qui s'en dégagent.

Tenant compte de la gravité des circonstances, le Roi peut parfaitement présenter à cette occasion, au Parlement. un nouveau Gouvernement, composé de quelques personnalités compétentes, étrangères aux mêlées politiques, ayant sa haute confiance, jouissant d'un crédit incontesté auprès du grand public et auxquelles il inviterait les parlementaires, statuant sans retard, à conférer des pleins pouvoirs tant pour préparer le projet de nouvelle Constitution à soumettre à l'appréciation du corps électoral qui doit nommer les membres de la Constituante. que pour gérer entretemps, en toute fermeté, avec le Souverain, les affaires publiques.

Renonçant à leur logomachie traditionnelle, Chambre et Sénat pourraient en moins d'une heure, accorder à un tel ministère les pleins pouvoirs dont bénéficièrent de leur part, à plusieurs reprises ces dernières années, divers gouvernements qui ne leur étaient pas toujours fort sympathiques. De la sorte, restant en pleine légalité, il serait possible de mettre fin, sans heurts, aux errements d'un parlementarisme qui ne jouit plus de l'indispensable considération et de préparer, sur des bases sérieuses, le régime meilleur auquel chacun aspire.

EXECUTIF ET LEGISLATIF.

Sans entrer, dès à présent, dans le détail, il est hors de doute que nous devons avoir désormais, et avant tout, un gouvernement stable qui ne soit plus à la merci du moindre remous parlementaire, un gouvernement d'hommes d'une valeur et d'une honorabilité éprouvées, un gouvernement constituant réellement, sous la conduite du Souverain, l'EXECUTIF. mais aussi un gouvernement aux membres duquel on imposerait, une responsabilité individuelle, tant financière que pénale.

Quant au LEGISLATIF, il faudra se décider à faire la discrimination entre l'économique et le politique. Toutes les questions d'ordre social, financier, agricole, industriel, commercial, douanier, etc... furent traitées jusqu'à présent par des intellectuels, avocats, notaires, médecins, alors que ces questions l'auraient été avec une bien autre compétence, une compréhension plus saine surtout des intérêts

opposés en présence et de leurs multiples incidences, si elles avaient été confiées à des gens de la profession ou du métier.

Pourquoi, dès lors, ne pas concevoir une double représentation: une assemblée économique, recrutée par la voie corporative bien comprise, loyalement, équitablement organisée, et qui aurait à connaître exclusivement de ces questions, quitte à laisser à une assemblée politique, récrutée par le suffrage populaire, la tâche de donner une forme légale aux résultats de ces délibérations, et de s'occuper des affaires d'intérêt général.

Quant aux conflits qui pourraient surgir, soit entre les les deux assemblées, soit entre l'une d'elles et le gouvernement, au cas où le Roi agissant en médiateur, ne pourrait les aplanir par une intervention conciliatrice, il serait loisible au Souverain, comme à chacun des organes de l'Etat —Assemblée législative, Assemblée corporative, Gouvernement— d'en appeler au public électoral intéressé (suffrage populaire ou corporatif) par la voie du référendum, l'électeur n'ayant pas à se prononcer sur des individus mais sur des idées.

Cependant, pour éviter de retomber tans d'anciens errements, les deux Assemblées ne pourraient prendre semblable décision que dans les conditions prévues par l'article 131 de l'actuelle Constitution, c'est-à-dire si les deux tiers au moins de ses membres sont présents, et si l'appel au référendum réunit au moins les deux tiers des suffrages.

Voilà quelques suggestions que nous soumettons à nos lecteurs. Nous ne prétendons pas rebâtir tout seuls l'édifice de la Nation; nous apportons des idées, nous que souhaitons pouvoir confronter avec d'autres.

Les " cous pelés „ de la presse asservie

Certains journalistes asservis estiment nécessaire de proclamer, à grand renfort de fifres et fanfares, la « grande liberté» leur laissée par l'ennemi dans l'exercice de leurs fonctions.

Volant à la rescousse de Robert Poulet et de la « Brüsseler Zeitung » le sieur De Becker a eu l'amabilité de renchérir dans « Le Soir » sur leurs attestations.

« La presse est libre, chers lecteurs; pour le moins tout aussi libre qu'elle l'était avant cette guerre » :telle est la thèse de ces personnages.

Il est vrai que les relations entre Paul Colin et nos doucereux protecteurs sont marquées au coin de la plus entière confiance réciproque. Quant à celles du dépravé De Becker avec les délégués de Berlin, celui-là n'a, sous ce rapport, pas beaucoup à envier à son collègue du « Nouveau Journal».

Jusqu'où peut mener une entente de cette nature, rien de plus probant que ce fait : les Allemands n'ont jamais cru devoir soumettre ces journaux à une censure préventive, parce qu'ils étaient et restent convaincus de leur loyauté envers le grand Reich allemand.

A tout seigneur, tout honneur : les journalistes d'expression flamande ne paraissaient pas dignes aux Allemands— du moins, au début — d'une telle confiance et d'une telle liberté, puisque le moindre petit billet, voire même le texte des annonces, était soumis au bon plaisir d'un officier allemand de presse, attaché à chaque maison d'édition. Ce n'est qu'à partir du moment où ces journalistes d'expression flamande eurent fini par faire montre d'un dosage de servilité suffisamment conséquent, que les officiers allemands ont eu l'obligeance de relâcher tant soit peu les brides.

Mais pousser le manque de scrupule, abandonner toute dignité personnelle au point d'affirmer, et d'oser écrire, que la presse actuelle est « libre moyennant certaines réserves d'ordre purement militaire », cela dépasse tout de même de cent lieues les limites extrêmes de la loyauté et de la bonne foi.

Que les accidents de chemin de fer doivent être passés sous silence, passe encore pour le moment;

Que les effets des bombardements anglais ne puissent être divulgués, nous n'y voyons aucun inconvénient; mais nous n'y trouvons pas non plus une preuve bien fondée de la liberté tant vantée dont jouirait la presse (exemple, le bombardement d'Anvers, dans la nuit du 3 au 4 octobre, au cours duquel les usines Ford furent gravement atteintes et dont la presse n'a osé souffler mot);

Qu'il ne puisse être fait mention d'arrestations massives de nos compatriotes, ni de leurs exécutions;

Qu'il ne soit pas publié un mot de protestation contre les formidables réquisitions de denrées alimentaires et produits manufacturés;

Que pas un journaliste n'ait prononcé, jusqu'à présent, le moindre désaveu contre la politique allemande, qui consiste à affamer systématiquement nos concitoyens dans l'intention bien définie d'obliger les travailleurs belges, affolés par le spectre de la famine, à aller produire avions, et autres armes de guerre en Allemagne (ce qui constitue, en pratique une répétition bassement hypocrite des déportations inhumaines auxquelles se livra, au cours de l'autre guerre, l'Allemagne impériale);

Que l'on doive se taire au sujet des destinées de la Dynastie belge et de la situation du Roi en particulier (telle, la presse flamande qui, des mois durant, reçut comme consigne de n'en souffler mot; telle aussi l'interdiction de publier dans la presse le message du Roi qui accompagnait le premier don de Sa Majesté au Secours d'Hiver.

Tout cela est évidemment une autre question. Et, à part les quelque vingt ou trente directives données chaque semaine aux rédacteurs en chef à l'occasion des conférences bi-hebdomadaires de presse tenues dans les bureaux de la Propagandastelle de la rue Guimard, — à part tout cela, «la presse est libre » et « la liberté de la presse régit le statut actuel du journaliste ».

Il faudrait désespérer du bon-sens de nos compatriotes si ce qui précède ne suffisait pas encore à leur donner une notion précise du degré de «liberté» dont jouit la presse asservie. Mentionnons cependant encore, à ce propos, que tous les quotidiens et hebdomadaires d'information, ont été obligés de publier, en tête des communiqués militaires allemands le «V» de la soi-disant victoire allemande. L'ancien directeur du «Brugsche Handelsblad» a été payé pour connaître les conséquences auxquelles on s'expose en cas de refus. Il a été peut-être le seul à oser s'insurger.

Tant pis, par conséquent, pour tous les autres apologistes de la liberté de la presse sous la botte allemande, qu'ils s'appellent Colin, Poulet, De Becker ou n'importe comment. Car si telle est leur façon de juger l'honneur du journaliste et de la liberté de la presse, nous avons, nous, une toute autre conception :à preuve notre «VOIX DES BELGES» qui se moque résolument de toute censure allemande tant préventive que postérieure.

Les Pourvoyeurs de l'ennemi

Depuis de longs mois, les journaux belges à la solde de l'ennemi sont encombrés de communications,abondamment truffées d'éloges, au sujet de l'activité prétendûment natio-

nale du Commissariat à la Restauration. Parfois, l'encens parait faire défaut dans les salles de rédaction; aussitôt. le dit Commisariat organise quelque réunion de presse, au cours de laquelle un de ses dirigeants fournit à ses auditeurs par ordre ample matière à un renouveau d'apologie.

On n'est cependant jamais si bien servi que par par soi-même; c'est pourquoi notre Commissariat publie en outre une revue mensuelle, d'autant plus luxueusement éditee qu'elle l'est aux frais de la princesse; et, en fait de louanges qu'ils s'adressent, ces Messieurs n'y vont pas avec le dos de la cuiller.

Il n'y a pas à dire : comme battage, « c'est de la belle ouvrage bien faite ». Mais, seuls les naïfs peuvent s'y laisser prendre. Car il suffit d'étudier sommairement le fonctionnement de cet organisme pour s'apercevoir que toute la politique du Commissariat en question se traduit uniquement par une soumission absolue aux intérêts de l'Allemagne.

Ce fut d'ailleurs admirablement combiné. Un arrêté des Secrétaires généraux, paru au «Moniteur» du 6 avril dernier, a conféré au Commissariat à la Restauration le pouvoir exclusif d'octroyer des subsides aux provinces et communes pour l'exécution des travaux d'intérêt public qu'elles estimeraient indispensables. Or, pratiquement, cet arrêté empêche provinces et communes d'entreprendre n'importe quel travail sans passer par le Commisariat à la Restauration; et, grâce à cette procédure, le Commissariat peut mieux encore venir en aide à l'ennemi.

En effet, de quoi a grand besoin l'Allemagne?D'hommes, d'abord; de matières premières, ensuite. Et quel était le meilleur moyen à employer par le tout puissant Commissariat pour l'assister dans ce double domaine? Discuter longuement l'opportunité des travaux envisagés, puis leur modalité d'exécution; imposer la consultation d'une interminable filière de services divers pour la moindre demande de travail; faire traîner, autant que possible, l'étude des dossiers; en fin de compte, quand on n'aurait pas réussi à épuiser la patience des solliciteurs, n'accorder qu'au compte-gouttes les autorisations de travail. C'est ce qui s'est produit jusqu'à présent.

Aussi que constatons-nous? La reconstruction de Nivelles, Wavre. Perwez, Jodoigne, Florenville, Tournai, Namur, Gembloux —pour ne citer que les localités les plus gravement détruites— N'EST PAS ENCORE ENTAMEE. D'innombrables mois s'écoulent avant que la province ou la commune intéressée obtienne une autorisation de travail quelconque. Le particulier qui veut reconstruire son bien détruit ne reçoit, en pratique, que de belles promesses d'intervention financière.

Première conséquence: quantité de matériaux et de matières premières encore disponibles se trouvant ainsi sans emploi, prennent le chemin de l'Allemagne. Seconde conséquence: les milliers d'ouvriers qualifiés auxquels provinces et communes se proposaient d'avoir recours, restent inoccupés.

C'est alors qu'intervient l'Office du Travail qui, d'accord avec l'ennemi, traque les ouvriers sans travail, ne leur accorde que des allocations de chomage de famine, menace de les leur supprimer, leur offre alors à des conditions alléchantes des emplois en Allemagne, sinon sur les aérodromes en France d'où ils sont bientôt forcés de partir pour l'Allemagne bombardée; par ailleurs, souvent les conditions financières et le genre de travail annoncés ne sont pas respectés.

Lorsque, par hasard, une entreprise de reconstruction ou de constructions nouvelles (c'est toujours peu de chose) est approuvée par M. le Commissaire, il est interdit au maître de l'ouvrage d'engager des ouvriers non-inscrits sur la liste de l'Office du Travail; de plus, il ne peut utiliser qu'un pourcentage très limité d'ouvriers qualifiés.

Toutes ces mesures sont claires; l'ouvrier qualifié doit aller travailler en Allemagne.

Le chômage s'est réduit de telle manière qu'actuellement il n'existe plus pratiquement d'ouvriers qualifiés disponibles. Cela va probablement permettre au Commissaire à la Restauration de se montrer plus large à l'avenir dans l'approbation des projets de travaux. Il n'y a plus d'inconvénient pour lui à approuver ces travaux, puisque sa néfaste action est accomplie: la majeure partie des matériaux a passé la frontière et il n'y a quasi plus d'ouvriers.

Commissariat à la Restauration et Office du travail ont bien mérité de l'Allemagne: ils se sont acquittés de leur tâche servile, autant qu'il était en leur pouvoir. Et cela n'a rien qui doive nous étonner, puisque leur personnel a été presque exclusivement recruté parmi les V.N.V. Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'y revenir.

ARCHIVES DU ROYAUME DE BELGIQUE

C.2.G.M. C.M.O.II

Dormez bien, général Stuelpnagel

Dans un sens, Général. nous vous devons des remerciements. L'abjection même de votre forfait dissipe un malaise, résoud un malentendu. Nous savons maintenant que les septembriseurs de Nantes et de Bordeaux sont bien les fils des massacreurs de Dinant et de Louvain. Nous avions pu croire un moment que quelque chose était changé, que les Teutons de 1940 n'étaient plus que des rançonneurs et des tire-laine. Votre façon de gentlemen-brigands avait pu nous faire illusion. On se surprenait à penser: tout de même, ce ne sont plus les brutes sanglantes de 1914. Par comparaison, vous nous paraissiez des détrousseurs débonnaires, presque supportables.

Mais vous avez senti, Général, l'impérieux besoin de renouer avec la tradition tragique. Comme des criminels de haute volée, vous avez voulu innover en la matière; vous avez inventé votre crime à vous: la variété Stuelpnagel.

Transportant l'amour du colossal dans le domaine de l'horreur, vous avez imaginé de faire payer par cent innocents le crime d'un inconnu. Vous avez trouvé au mot massacre ce synonyme: représailles. Les fusillades de 1914 étaient l'œuvre de soudards ivres; elles avaient un relent d'orgie, une puanteur de sale débauche. Avec vous, Général, l'assasinat collectif se fonctionnarise; il se fait par «Ordonnance», et suivant une arithmétique férocement germanique. Ce n'est plus fureur de sadique; c'est calcul de logicien. L'égorgeur se donne des allures de justicier. Voilà du travail sérieux, méthodique, qui laisse loin derrière lui l'action désordonnée des grossiers coupe-jarrets de 1914. Votre tuerie a quelque chose d'administratif et de bureaucratique. Vous avez créé le genre: assassin -rond de cuir.

Sans doute des protestations indignées se sont-elles élevées des quatre coins du globe; il a semblé que le monde entier fût secoué par un hoquet de dégoût. Mais que vous importe à vous, Général! Vous pouvez entendre, avec la sereine inconscience d'un salarié irresponsable, les sanglots des veuves, les supplications des orphelins, les grincements de dents des hommes.

Prenez garde pourtant: le crime engendre le crime. Nous qui toujours avons ici même réprouvé l'attentat politique et qui le réprouvons encore, nous nous surprenons à rêver châtiment et vengeance; nous trouvons des excuses au meurtre, et le coup qui vous abattrait nous semblerait justifié.

Les hommes de bonne volonté éprouvent comme l'épouvante de découvrir en eux les sentiments atroces que vous y avez fait naître: cette âpre volupté de la haine, ce besoin de frapper, qui n'est que la réaction animale de l'innocence devant la persécution. Général, ce ne sera pas votre moin-

dre honte d'avoir mis de telles pensées au cœur de tels hommes.

Tout cela, nous le savons, ne vous troublera. Les fantômes de vos victimes ne hanteront pas votre sommeil. Vous ignorez les sueurs froides des cauchemars. Vous n'êtes pas de ces faibles que peut ébranler le remords. L'odeur du sang ne dérange pas les fauves.

Allons, dormez bien, Général Stuelpnagel! Nous, nous attendrons l'heure du grand réveil.

Au Voleur !

Pendant de longs mois, la presse à la solde de l'ennemi n'a cessé de nous répéter que, si nos populations étaient soumises à un insuffisant ravitaillement alimentaire et à de pénibles restrictions dans tous les domaines, la faute en était aux Anglais (ces pelés, ces galeux!) qui empêchaient les pays neutres, les Etats-Unis notamment, de ravitailler la Belgique et de lui fournir les indispensables marchandises dont nos compatriotes sont de plus en plus privés.

Depuis quelque temps cependant, ces journalistes asservis observent, à ce propos, une prudente réserve. C'est que tous les Belges ont pu constater, un peu mieux chaque jour, que si nous sommes à ce point affamés, dépourvus, ruinés, la responsabilité en incombe exclusivement aux Allemands qui pillent, rafflent. razzient tout, absolument tout ce que notre pays possède ou produit — vivres et articles divers — sans être tributaires du dehors.

Non seulement ils ont vidé nos magasins et enlèvent beurre, légumes, pommes de terre, viande, volaille, gibier, cossettes de chicorée, etc., mais c'est par centaines de milliers de tonnes que notre charbon prend le chémin de la Bochie, tandis que notre peuple sera exposé aux rigueurs du froid.

Or voici qu'ils viennent d'ordonner la réquisition. dans les maisons particulières comme dans les entreprises industrielles quelconques, de tous les objets en cuivre, bronze, étain, nickel ou autres métaux, en attendant qu'ils exigent sous peu la livraison de nos couvertures ou de la laine de nos matelas.

C'est sous le signe de l'hypocrisie qu'ils procèdent. Au sens propre du mot, on ne «réquisitionne» pas: on met en demeure de fournir; on ne s'empare pas brutalement, on «indemnise» sous forme d'un bon dont le montant sera à valoir en déduction de nos contributions de 1942, payables en 1943 donc, c'est à dire à un moment où, par suite des charges de l'occupation, ces contributions auront été considérablement augmentées.

D'autre part, on prétend que cette réquisition doit permettre à l'industrie nationale de continuer à travailler, alors que chacun sait que toute notre industrie ne peut fonctionner qu'au profit de l'économie allemande, et que tout le métal qui va être ainsi recueilli servira exclusivement au renforcement de l'armée allemande. Autrement dit, on oblige maintenant les Belges à payer les verges avec lesquelles on les fouettera.

Deux observations, à ce propos: 1°. ces nouvelles mesures de spoliation ont paru tellement odieuses à nos serviles hauts fonctionnaires, que les Secrétaires Généraux ont refusé —une fois n'est pas coutume, hélas!— de les contresigner et c'est l'Autorité militaire allemande elle-même qui a dû les ordonner; 2°. à longueur de journée, on ressasse que les Allemands triomphent sur tous les fronts et de conquête en conquête, ont acquis un potentiel industriel formidable; or voilà qu'ils en sont réduits, pour pouvoir continuer la guerre, à s'emparer de nos cendriers, pots à fleurs, cages d'oiseaux, chandeliers, passoires, et autres menus objets d'intérieur.

A part çà, « V » signifierait—qu'ils disent!— « Victoire allemande ». Non. De plus en plus, il se confirme que c'est tout simplement la première lettre de « voleurs », « vandales », « vampires » et autres « voyous » d'outre-Rhin.

Quelques Chiffres éloquents

Si l'on veut avoir une idée générale du mépris que le public belge éprouve à l'égard de notre presse asservie, il suffit de jeter un regard sur les chiffres de vente, et de mévente, de ces organes patronnés par l'ennemi.

Alors qu'avant la guerre, le tirage utile des quotidiens bruxellois d'expression française dépassait largement le million d'exemplaires, les trois quotidiens bruxellois qui bénéficient actuellement du monopole que leur assurent les Allemands, totalisent à grand peine, pour une diffusion à travers la Belgique et le nord de la France, le tirage de l'ancien «Soir» Rossel ou de la «Dernière Heure»; encore faut-il en déduire l'enorme quantité d'exemplaires invendus.

Ce qui est particulièrement caractéristique, c'est la diminution progressive de leur tirage. C'est ainsi que, de 282.000 exemplaires en mars, le « Soir »-De Becker est tombé à 267.000; de 47.900 en juin, le « Nouveau Journal » est descendu à 43.500 exemplaires; et c'est la dégringolade en plein pour le « Pays Réel », puisque de 24.100 en décembre dernier, il s'affaisse à présent au niveau de 10.000 exemplaires. Et, bien entendu, de ces divers tirages il convient de déduire les « invendus », c'est-à-dire les milliers et milliers d'exemplaires dont le public n'a pas voulu.

On se rendra mieux compte de l'importance de ce facteur «invendus» pour apprécier la diffusion réelle d'un journal lorsque nous aurons précisé que, sur un tirage de 25.000 exemplaires, la «Brusseler Zeitung» doit enregistrer 24% d'invendus; sur son tirage de 28.000 exemplaires, le scatologique hebdomadaire « Voilà » totalise 28% d'invendus; et, sur les 26.500 exemplaires de « Cassandre », 33% restent à charge de l'éditeur.

Quoique étant élevés, ces « bouillons » peuvent être cependant avantageusement comparés avec ceux de l'importante revue allemande de propagande. «Signal», qui a été substituée à tous nos journaux illustrés et qui est fournie au public belge et français du nord à 2fr. l'exemplaire alors qu'elle coûte plus du double à la caisse du Reich. Qu'on en juge d'après ces données se rapportant toujours à notre pays et aux départements voisins: Edition allemande, 12.650 ex. invendus contre 13.350 vendus; Edition française, 30.000 ex. invendus contre92.500 vendus; Edition flamande, 13.500 ex. invendus contre 86.000 vendus; Edition italienne (et ceci est le bouquet), 390 ex. invendus contre 185 vendus.

Nos journaux asservis mènent actuellement une campagne en faveur de la récupération des vieux papiers «qui doit permettre à 60.000 ouvriers de conserver leur gagne-pain». Soyons sans inquiétude à leur sujet, car les invendus de cette presse à la solde de l'ennemi suffiront bientôt amplement à couvrir les besoins de nos fabriques de papier.

ARCHIVES
DU
ROYAUME DE BELGIQUE

La Guerre

Depuis de longs mois déjà, les nerfs de nos compatriotes sont soumis à rude épreuve. Aussi ne doit-on pas s'étonner que l'opinion publique soit tellement impressionnable. Bonnes ou mauvaises nouvelles provoquent instantanément les plus vives réactions : on passe d'un optimisme exalté au noir pessimisme sans raisonner, sans réfléchir.

C'est surtout à propos du développement des opérations militaires que l'on constate ces continuelles fluctuations du moral, selon qu'une communication de la radio de Londres semble autoriser tous les espoirs, ou qu'une manchette criarde des journaux à la solde de l'ennemi proclame quelque victoire allemande. Certes, les esprits ne tardent pas à reprendre leur équilibre. Mais, dès le lendemain, cela recommence de plus belle.

Quand donc se convaincra t-on, une bonne fois, qu'une hirondelle ne fait pas le printemps, qu'on ne peut juger du résultat d'une bataille d'après un épisode plus ou moins favorable pour l'un ou l'autre des belligérants. et qu'il faut savoir attendre patiemment, courageusement, la fin de cette formidable mêlée mondiale au lieu de se livrer à de fastidieux pronostics, ou de s'abandonner à de vaines désolations.

Comment — observeront toutefois les docteurs Tant-Pis — oser encore entrevoir quelque perspective de salut pour les peuples épris de liberté comme le nôtre, quand on voit les armées ennemies accumuler les victoires et occuper successivement tant de pays?

Nous répondrons avec Foch que, pour vaincre, il faut avant tout croire à la victoire. Or nous y croyons, dur comme fer. Non pas avec la foi aveugle du charbonnier mais avec l'intime, avec l'absolue conviction qu'Hitler et ses complices, ainsi que la tourbe des traîtres à leur suite, mordront finalement la poussière nonobstant de nouveaux succès peut-être, et que l'heure de la libération des nations opprimées sonnera.

Nous admettons que, s'il faut en juger d'après les apparences du moment, cet heureux aboutissement puisse tarder encore. Mais trop de nos compatriotes perdent deux faits essentiels de vue.

D'abord, quand ils s'impatientent parce que les hostilités, déclanchées effectivement depuis dix-huit mois seulement, se poursuivent toujours, ont-ils donc oublié que, lors de la dernière grande guerre. c'est durant cinquante-deux mois que nos Alliés et leurs adversaires furent aux prises avant qu'une décision intervînt?

Ensuite, ne se souviennent-ils pas que, pendant quatre années consécutives, d'août 1914 à août 1918, les Puissances centrales l'emportèrent sans discontinuer et occupèrent comme maintenant le Luxembourg, la Belgique, quantité de départements français, le Monténégro. la Serbie, la Roumanie, une partie aussi de la Russie; ce qui ne les empêcha pas de s'effondrer ensuite piteusement en moins de trois mois, de devoir évacuer au plus vite tous les territoires envahis et de subir elles-mêmes les «agréments» de l'occupation.

De grâce, au lieu de nous lamenter et de laisser pendre l'aile parfois, sachons plutôt opportunément nous souvenir. Plus que jamais, et malgré tout, remontons chaque jour notre âme comme une pendule, conservons un indestructible espoir, pratiquons la confiance à outrance, restons bétonnés dans l'optimisme. Même si, passagèrement, le ciel est sombre, rira bien qui rira le dernier!

La page de la faim

Vous vous demandez comment vous pourriez vous procurer encore du pain d'épices; car il est devenu introuvable, alors que personne n'ignore que sa fabrication ne discontinue pas. Eh bien, voici le moyen. Tâchez de pousser une pointe jusque Lille; vous y trouverez en abondance, dans les magasins d'alimentation, cette bonne denrée belge dont la provenance n'est pas dissimulée. Au contraire, puisque chaque bloc est entouré d'un emballage portant la mention bien visible: «Echte Verviersche Peperkoek» (Véritable pain de Verviers). Et voilà...

Voici quelques semaines, un communiqué de la Corporation de l'Alimentation assurait que le rendement de la moisson étant excellent et les livraisons par les cultivateurs des céréales panifiables très satisfaisantes, notre ration de pain serait portée à 300 grammes à partir d'Octobre. Il n'en fut rien. Pourquoi?

Parce que nous n'avons le droit, nous Belges, de consommer, de la récolte belge, que ce que l'ennemi permet. Or les Allemands n'ont accepté de porter notre ration de 225 à 300 grammes, qu'à condition qu'un nouveau contingent de 60.000 ouvriers belges qualifiés fût envoyé en Allemagne.

Les Secrétaires Généraux n'ont pas accepté cette clause, et l'ennemi demeurant intransigeant, une délégation de ces hauts fonctionnaires se rendit, le vndredi 3 octobre, chez le général Reader, chef de l'administration civile, porteurs de la démission en bloc des Secrétaires généraux pour le cas où cette majoration de ration ne serait pas admise sans réserves.

Mais, excipant des instructions formelles qu'il avait reçues de Berlin, le général maintint formellement sa façon de voir. Tout au plus aboutit-on à cette cote mal taillée: nous recevrions, en octobre, 500 gr. de farine en plus, au lieu des 50 gr. de poudre pudding précédemment prévus.

Nous verrons si, le mois prochain nos Secrétaires généraux reviendront plus énergiquement à la charge, et sans fausse sortie cette fois.

C.A.G.M.
O.II

SAIT-ON QUE ?

1.— Sait-on que les Allemands sont tellement convaincus que les Russes sont définitivement écrasés, qu'en prévision d'une campagne d'hiver ils mettent toutes nos industries à contribution pour fournir des appareils de chauffage? Les usines Nestor Martin doivent livrer 15.000 poëles à colonne et 25.000 radiateurs électriques; les Fonderies Bruxelloises, la Fopona à Haren, etc. de même. Tout cela, pour garnir les baraquements sur le front russe.

2.— Sait-on que le mercredi 17 septtmbre à 12h.45, dans le tram de Louvain, deux civils allemands occupés comme chefs de chantier au champ d'aviation de Beauvechain, ne dissimulaient pas qu'en Allemagne, le moral fléchissait progressivement à raison des destructions de la R.A.F. et que, par répercussion, les Allemands travaillant sous leurs ordres à Beauvechain étaient de plus en plus découragés?

3.— Sait-on qu'à Gosselies, on embauche, pour l'Allemagne, des ouvriers à 50 frs par jour, non compris nourriture, logement et habillement? Il est vrai que celui-ci leur est fourni sous forme d'anciens équipements de l'armée belge.

4.— Sait-on que, à Liège, les Allemands ne sont pas parvenus à recruter suffisamment d'enfants pour les envoyer en vacances au Tyrol? Dès lors, ils en ont envoyé de force une série choisie au hasard. Mais arrivés là-bas, ces gosses se sont rebiffés contre la monitrice chargée de les surveiller. Si bien qu'on dut la remplacer par un moniteur à poigne, que ces valeureux petits Liégeois accueillirent à coups de canifs. Et on n'eut d'autre ressource que de les renvoyer dans leurs foyers, sous prétexte que «la guerre était finie». C'est ce qui provoqua le malentendu de l'«armistice» que la Cité Ardente célébra durant quelques heures, le mois dernier.

5.—Sait-on que la Corporation de l'Agriculture a imposé un prix de vente, d'ailleurs peu rémunérateur, des plants de bégonias Or les Allemands furent toujours friands de nos plants de bégonias. Mais ils ont estimé que ces prix étaient néanmoins trop élevés pour eux. En sorte que nos producteurs sont obligés de fournir maintenant à l'ennemi ces plants moins cher qu'à la population belge. Et notre Corporation s'incline!

6.— Sait-on que le conseiller Schuind, qui remplit actuellement les fonctions de Secrétaire général au Ministère de la Justice, était premier substitut du Procureur du Roi à Charleroi, et que, lorsqu'il quitta cette ville pour aller occuper un siège à la Cour d'appel, il y laissait une plantureuse «ardoise» Non seulement tous ses fournisseurs durent, dans la suite, se démener comme des forcenés pour parvenir à se faire payer mais, à l'heure actuelle encore, le dit Schuind doit des milliers de francs à de braves personnes de là-bas qu'il «tapait» à tout moment, sans la moindre vergogne. et auxquelles il ne donne plus le moindre signe de vie, ni ne rembourse le moindre centime. Beau specimen de l'Ordre Nouveau, en vérité!

7.— Sait-on que le fameux Horace van Offel, bien connu des habitués de cavitjes et qui fait grand état de sa qualité de «Membre de l'Académie Royale» lorsqu'il collabore au «Soir», s'était engagé pour huit ans, en 1891, au 6me de ligne à Anvers? Passé à l'école régimentaire à Ath et nommé caporal, il fut condamné à un an de correction et à la dégradation pour...vol. Sa peine purgée à Vilvorde, il fut renvoyé au 1er peloton, 2me compagnie, 2me bataillon de ce régiment, où il dut accomplir tout son service comme simple soldat et sous la surveillance continuelle. Encore un digne représentant de la nouvelle élite «made in Germany».

8.— Sait-on que les Boches ont à ce point honte de leurs assassinats qu'ils n'osent pas publier la liste de leurs exécutions capitales? Pourtant, celles-ci se poursuivent implacablement. En septembre dernier, 46 personnes, dont 25 otages, furent fusillées en Belgique.

9.—Sait-on que, dans la nuit du 12 au 13 octobre, au cours d'un combat aérien entre avions allemands et anglais, dans la région de Mariembourg-Philippeville, trois avions allemands furent abattus par un appareil de la R.A.F.? Un d'eux est tombé près de St Aubin, le second près de Mariembourg, le troisième près de Daussoulx.

10.— Sait-on que, le 14 octobre, un civil allemand faisant état, sur le tram 64 au Boulevard Léopold II, d'une carte de parcours périmée, se rebiffa quand le contrôleur voulut lui faire payer sa place? Comme il refusait de descendre du tram, une empoignade s'en suivit, au cours de laquelle le veston du Boche fut réduit en loques et, Parvis St-Jacques, les policiers l'emmenèrent énergiquement au poste, puisqu'il continuait à prétendre qu'étant sujet allemand, il était le maître.

11.— Sait-on que l'autorité allemande a interdit aux délégués de la Croix-Rouge de Belgique qui recueillaient ces jours-ci des livres pour nos prisonniers de guerre, le port de leur petit carton spécial d'identité? Celui-ci reproduisait, en effet, au recto, une tête de militaire belge derrière le réseau de barbelés. Or il faut que nos compatriotes s'imaginent que, loin d'être parqués dans des enclos comme du bétail. nos prisonniers, officiers compris, sont confortablement installés dans des châteaux.

FONDS DE SOUTIEN

« L'abondance des dons qui nous parviennent prouve à » suffisance le chaleureux accueil que rencontre, dans tous » les milieux du pays, la « Voix des Belges ». Ces dons éta- » blissent également que, pour soutenir ce journal, ainsi » que le mouvement patriotique dont il est l'organe, pas » n'est besoin pour nous de spéculer sur les libéralités de » la haute finance, ni de l'étranger, ni de n'importe quelle » caisse noire. L'appui et la sympathie des vrais Belges » nous sont autrement précieux.»

Pour le marin Gaston, 5.—; 27/9 pour la bonne cause, 50. Anonyme Mons, 50.—; Anonyme Nimy, 50.—; Un modeste P.P. 14-18 (2), 10.—; L. H., 20.—; H. E. à très bientôt, 10.—; Jacqueline, 50.—; 2 H. à la victoire, 5.—; Co-co-ri-co, 10,—; Cady. 5.—; A. R. 36, 12.50—; H.S., 20.—; Joker, 100.—; Le dernier de ces Messieurs, 5.—; Section M.P.D., 25.—; Mussolini, 5.—; L.B.H., 50.—; La belle-sœur, 19.—; Léon Degrelle, 5.—; Guillaume II, 40.—; Libre Pensée, 11.—; Vive le MNB, 5.—; Un ami flamand V.R.D.H. 100.—; Vive notre chef, 5.—; P.P. (3), 2.000.—; R.T., 30. MNB nous délivrera, 15.—; Le vendeur (La Liberté), 25.—; MNB contre les traîtres, 5.—; De notre as des vendeurs N. G., 15.—; A.V., 1.—; Merci à ceux de la prese clandestine 10.—; Inconnu. 5.—; A. Louise, 5.—; Et cette fois, pas de pitié, 10.—; Jacques van Artevelde, 20.—; Un clou pour sa caisse, 5.—; Pour que les Russes tiennent ferme, 50.—; Vive la presse clandestine, 8.—; Pour que ceux qui en ont le courage à présent puissent faire le reste. 20.—; Loulou, 20.—; Pour que Hitler cr., 20.—; Bébé Cadum, 20.—; N° 74, 50.—; Un ancien A. 13. 100.—; De bon cœur, 20.—, 11224, 5.—; Pour encourager Onyx, 20.—; 75000, 5.—; Un qui ne sera jamais Nazi, 10.—; Pour le retour de JPX. 20.—; Vive Elisabeth, 20.—; De la part d'un qui n'a pas oublié les atrocités des Boches à Dinant en 1914, 55.—; Pour avoir la peau d'Hitler, 22.50.—; Deux Ardennais de B., 10. —; L.B.V., 20.—; Pour que la Belgique revive, 25.— Un chrétien belge fier de sa patrie attend la liberté, 100.—; N. Roi, 20.—; Un Polonais dit m. à Hitler, 50.—; A leur mort F.M. et sa tante. 20.—; Une patriote X.Z., 25.—; Hitler et sa bande sont des salauds, 5.—; Un ami d'Edeghem n° 1, 20.—; Bravo la «Voix des Belges» un sympathisant, 10.—; Madeleine Jumet, 100.—; Vive le roi Pipite, 5.—;; Pour la guérison de ma femme, 3.—; Un anglophile 100% Wairam. 5.—; Au très prochain retour de notre bien-aimé Souverain, 10.—; Un ancien de la 8/19, 20.—; Max, 10.—; Courage nous sommes là Nalinne, 20.—; Equelmaur, 10.—; Libgas, 20.—; Peterpan, 10.—; Union fait la force, 20.—; La mort d'Adolphe. 25.—; R.A.F. à son parrain Julot, 10.—; Se taire et agir, 5.—; Un fanatique pour la victoire alliée, 10.—; Quel bonheur quand ils f... le camp, 5.—; A. D. pour être à jamais débarrassé du virus germanique, 20.—; Anonyme M., 50.—; V. moitié de 24, 10.—; Une superpatriote MAFI, 50.—; Inconnu. 5.—; Patience, un jour viendra. 40.—; Ils sont si gentils, 15.—; Pour des clous, 3.25; Pour une planche, 5.—; Une amie étrangère, 20.—; Pour la présence de la Libre Belgique au jour de gloire, 120.—; Un Ardennais, 50.—; Un autre Ardennais, 50.—; C. distributeur 14/18, 20.—; Pas broché. 50.—; H. D. 5.—; R. H. 20.—; Un ami du Quartier Léopold. 5.—; A. D. 2.50; D.O.M. 5.—; C.M. 100.—; H.O. 5.—; X.Y. 5—; Des copains réunis, 120.—; Risque ta chance Adolf... fais comme Rudolf, 25.—; Bravo. 4 admirateurs du S.R.G. 20.—; V. V. 25.—; Liberté chérie, 100.—; Pour que les sales boches s'en aillent le plus tôt possible, H. P. 20.—; Un bon pour 4.2.0.2. 50.—; Vindictive I, 20.—; Georges V, 25.—; De XVI Gaullistes, 40.—; Anonyme L.F. (2), 10.—; N° 7, 100.—; Pour qu'il cr... la g... ouverte, 5.—; Son monument funéraire sera la haine, 20.—; Les vers du cancer le rongent. 20.—; Encore une planche pour sa caisse (2), 10.—; Pour les choses, 2.—; Adolf tu es en retard à Londres, 10.—; G. D. 14, 10.—; Une bouée pour aller en Angleterre, 5.—; Pour une prompte victoire. 20.—; Piet Hollande, 10.—; Allo, allo! Dolf, on arrive, 10.—; Pour la première potence, 45.—; Crevette, 20.—; Un bon souvenir de Castelnau, 10.— N° 2307, 4.—; Pietje Snot, 12.—; V.V.V., 10.—; Pour le châtiment d'Hitler, 10.—; Le lion britannique, 10.—; 143 Vive la Belgique. 5.—; Un petit homme d'Etterbeek, 4.—; 1.1.6.. 3.—; Toujours optimiste, 2.—; Une wallonne, 20.—; Confiance absolue dans la victoire de la RAF et de l'armée rouge, une commerçante, 50.—; Ancien combattant 14-18 G. D., 25.—; Babette. 2.—; Fernand XL, 10.—; Mami, 4. —; Belge d'abord et toujours, 500.—; Fi-dé-li, 20.—; Chuchu les aura, 20.—; Et vite une nouvelle explosion rue de Laeken, 5.—; M.P.R., 10.—; Un vrai de vrai, 20.—; V,V,, 25.—;A l'occasion des succès au front russe, 20.—; Deux amis. 20.—; Anonyme, 20.—; Pour que les Belges cultivent une haine à mort contre le Boche maudit, 10.—; Le chêne et le roseau, 50.—; Merci à RAF de la part du Patron, 50.—; La corde pour Rex, 5.—; Morne plaine, 20.—; Il y en aura d'autres, 10.—; En souvenir du gros Emile. 200.—; Léopard, 200.—; Vivement le kaki, 50.—; Pour ne pas dépasser mon frère, 200.—; Un ennemi de Vassart, 20.—; Excédent de fortune à Jules, 4.—; Marius et Olive, 100.—; B. 4. Charleroi, 4.—; De la part de deux amis de Churchill, 20.—; XYZ en rêve, 4.—; R.A.F. Jumet, 5.—; Une corde pour Adolf de la part de Roger, 30.—; Mort aux traîtres, 100.—; Th. U. Sabeth. 15.—; Th. U, pour la victoire anglaise (2), 75.—; Th. U. pour la victoire anglaise (3), 32.50.— Th. U. Maderny. 112.50.—; Une amie de Scheut, 10.—; Pour payer la corde qui pendra Hitler, 1.—; Pour le triomphe des Alliés J.M.L. et J.. 15.—; Pour la victoire anglaise, 5.—; Le bon Führer avait mis sa culotte à l'envers, 5.—; Qu'Adolf claque, 40.—; Boromée, 100.—; A mort Hitler, 5. —; Un Jacques, 20.—; Un dur d'Auderghem, 50.—; Un Berchemois anglophile, 5.—; Une corde pour le pendre, 20. Pour que Hitler cr. 10.—; Q. c. vrais Belges, 45.—; Pour notre Roi et nos soldats, 25.—;Pour que notre amour dure toujours,50.—; Pour revoir nos foyers heureux, 25.—; Un mal reçu, 50.—; Pour que les SS. Vol. ne reviennent pas, 5.—; Un anc. de l'aviation, 20.—; Une fervente belge,10.—;

3 copains qui désirenr 1 mitraileuse, 150.—; Pr que la guerre soit vite finie.10.—; Don d'une infirmière patriote,10.—; Anonyme L. Mons, 100.—; Anonyme H. Mons, 50.—; Api n° 150, 100.—; Anonyme P. de Mons. 50.—; Anonyme L. Jemappes, 50.—; Belge toujours, 50.—; M.A., 20.—; P. R., 10.—; Que le vampire Hitler cr., 10.—; Pour les bonnes études de mes enfants, 20.—; Inconnu, 1.000.—; Pour qu'on s'en débarasse, 50.—; Une planche pour le cercueil du rexiste Van Dooren, 10.—; Une seconde planche pour le même, 10.—; F.V.R. 14-18(1), 50.—; Vive la RAF, 1.—; De Gaulle J.V.. 10.—; R.F,, 20,—; Pour la libération de la Belgique, Etterbeek, 50.—; Pour le triomphe des huit points de Roosevelt. 50.—; La Normandie. 20.—; Pour respirer plus librement, 50.—; Un admirateur de Namur, 50.—; L. C. Namur, 50.—; D'un colonial de Namur, 4.—; Fontaine, 10.—; Pour qu'Emile se porte bien, 4.—; Charles, 5.—; Anonyme de St-Nicolas à Namur, 100.—; Autre anonyme de Namur, 10.—; Pour la V. RAF, 100.—; Pour que la victoire arrive vite, Namur, 50.—; Un Salzinois, 6.—; Une française pour que Darlan cr.. 10.—; Un seul journal à circuler, 11.—; Obole mensuelle d'un belge, 5.—; Vive Namur pot tot, 5.—; M. pour les gris-verts, 20.—; Pour la guérison de Jacques, 5.—; Paul et Jean, on les aura, Jumet, 10.—; T.P.L.C., 50.—; Une Belge 100%, 20.—; Pour la libération, N. T., 10.—; Une Française de Belgique, 10.—; Vivent les Français libres, 50.—; W.P. 2 x 50, 100.—; De la part de notre confrère «la Belgique Nouvelle», 50.—; Anonyme. 5.— F.B.,10.—; Que les salaauds fichent le camp.10.—; P.P.(4), 2.000.—; Deux expositions. 20.—; En attendant l'heure H., 10.—; Un Bulgare qui déteste les Boches, 20.—; On vî pal' to, 100.—; Lily, 3.—; En espérant revoir bientôt mon mari, 20.—; P. G. Forest, 10.—; Un de Tervaete, 50.—; En souvenir de mon pays, 20.—; B.B.F. 15.—; Antoine 10.—; Pour qu'on enferme Hitler dans un tonneau et qu'on le fasse rouler en bas de Pierreuse, 20.—; En attendant, 16.—; Pour que le dernier boche soit pendu avec les boyaux de l'avant-dernier, 10.—; D'une Belge qui n'a pas perdu courage. 20.—; Une patriote X. Z. (2), 25.—; Pour que les Tommies reviennent le plus souvent possible E. M. 20.—; Pour que le dernier boche soit pendu, 5.—; VI.DE.LI. 13.—; Pour voir voler leurs tripes en l'air, 28.—; Pour une bonne fin, 50.—; Merci pour l'encouragement:Onyx. 10.—; Crown, 5.—; Un litre de vitriol pour Staf Declerq, 10.—; Pour encourager la presse clandestine, 100.—; Pour que tous les boches cr., 5.—; Ma vie pour ma patrie, 5.—; Pour la deuxième planche de la caisse d'Adolf, 5.—; Pour le premier clou de cette caisse, 5.—; En admiration devant la RAF., 5.—; Pour couper la moustache d'Adolf, 5.—; Belges toujours, 50.—; M. pour les boches et vivent les Tommies, 10.—; Anonyme C., 5.—; Anonyme P., 50.—; Pour le retour de ma femme, 10.—; Une infimière vraiment belge. 5.—; Nestro VIT, 50.—; Pour la santé de Piere, 10.—; Pour le retour de mon mari, 25.—; Pour qu'ils cr. la g. ouverte, 3.—; Afin que mon mari soit toujours gentil, 20.—; Pour que j'aille vite chez mes parents, Augustine V., 6.—; Une amie de la France, 5.—; Pour encourager et pour que nous soyons vainqueurs, V.M., 20.—; Un de Breendonck 30/94, 5.—; Pas beaucoup, mais de bon cœur, 5.—; Réalisation, 5.—; Pour qu'Hitler disparaisse, 10.—; A mort les boches et les traîtres, 50.—; Vite anéantir les boches, 17.—; Peu mais de tout cœur, 10.—; H. pour la France Libre, 100.—; Bob-Léo, 62.50.—; Cotisation mensuelle d'un Ancien, 200.—; On les aura les Boches, 50.—; Une Belge pour les soldats anglais, 5.—; A.G.A., 5.—; Un Flamand belge, 10.—; En souvenir du 27-11-1932, 20.—; Anonyme Forest, 5.—; 3 sur mon nuage, 5.—; Le Canotier 27-X-41, 50.—; Pour que la RAF passe tous les jours, 25.—; Gott straffe Deutschland, 5.—; Un fervent supporter, 10.—; Un bon révolver, (1/2; WNN R.A.F. Jumet. 5.—; Les sept Belges au travail C.E.C.A., 20.—; Pour le premier barreau de la cage d'Adolf au musée Grévin pour Christmas 1942. 100.—; Si j'avais 20 sous pour chaque boche tué en Russie, je vous enverrais le million, 50.—; A la mémoire d'Ed. Cavell, 50.—;Remplissez les verres, garçon, 50.—; Pour voir cr. le dernier Prussien, 50.—; Méfiez-vous plus de certains Belges que des Boches car ils sont plus lâches encore, 50.—; Un de 1940 du 4e R.A.A., 5.—; Né dans la rue des Juifs, 20.—; Qu'on extermine les boches à jamais, 5.—; Que le dernier moment d'Hitler arrive le plus tôt possible, 5.—; En l'honneur de mon frère tué en 14-18, S. Albert, 20.—; Pour que cr. Hitler ainsi que sa bande, 20.—; Pour la Belgique libre. 5.—; Pour la défaite de l'Allemagne, 5.—; Pour que Bobonne ne dise rien, 5.—; M. aussi pour eux. 10.—; Extermination des Boches, 20.—; Pour qu'ils cr. tous, 10.—; Pour que Degrelle cr., 6.—; Un pas vers la fin, 5.—; Vive la RAF, 5.—; Anonyme n° 1, 5.—; Anonyme n° 2, 5.—; Hope and trust, 20.—; Haut les cœurs, 10.—; Malgré tout, 20.—; H.J. à deux toujours, 20.—; Vive le Roi, 5.—; Un Interne patriote, 1.60.—; Vive le pudding anglais, 5.—; Pour que le dernier boche cr. ainsi que tous ses descendants, 5.—; Ickx: pas d'armistice plus tard, 100.—;Un dur 14-18. 5.—; Pour notre chère patrie, 50.—; Vive Churchill, 5.—; Vive Tipperary, 5.—; Pour tanner la peau d'Hitler, 5.—; Pour lecture, 5.—; Une patriote belge qui voudrait embrasser Lord Beaverbroeck pour son dernier discours, 5.—; C. 284 de tout cœur, 10.—; Pour revoir Donny très bientôt, 5.—; Pour voir une démonstration offensive de la RAF., 5.—; Pour les voir déguerpir comme en 1918, 5.—; Jean et Eugène, 5.—; On les aura, Malines, 5.—; Pied de mouche, 20.—; M. qui souhaite la victoire des Alliés, 10.—; A.V. espoir et confiance, 5.—; F.M. d'une gente demoiselle, 10.—; La St-Gilloise Anderlecht. 10.—; Pour bombarder la Bochie, 5.—; R.S. un vrai de vrai, 50.—; Les vrais d'en bas, 5.—; Une Tournaisienne, 20.—; Un Belge 100%, 5.—; Deux amis de Churchill, 5.—; Un double belge, 20.—; Une Française qui souhaite à Hitler la gale et des bras trop courts, 5.—; T. B., 15.—;

La publication des dons vaut accusé de réception. Cette liste n'est peut-être pas complète, car certaines souscriptions doivent parfois cheminer longtemps avant de nous parvenir. Et merci à tous.

Nous nous excusons auprès de nos nombreux et généreux donateurs de ne pouvoir insérer tous les dons reçus jusqu'à ce jour. La suite de cette liste paraîtra dans le prochain numéro.

ARCHIVES DU ROYAUME DE BELGIQUE